

vince n'était pas pour cela dans un état beaucoup plus florissant. Sur les représentations qui furent faites au conseil du roi de la nécessité de s'y fortifier, l'établissement de Naxoat, où le gouverneur faisait sa résidence, fut transféré au Port Royal; mais on négligea encore de mettre ce poste en état de se soutenir contre les Anglais, s'ils s'avisèrent de l'attaquer.

Cependant les députés iroquois étaient à peine de retour dans leur pays, qu'on y eut nouvelle que les Outaouais étaient tombés sur un parti de leurs chasseurs, en avaient tué quelques uns, et avaient fait prisonniers le plus considérable de la troupe. Les Iroquois firent beaucoup de bruit, et l'on craignit qu'ils ne reprissent les armes. Néanmoins, comme leurs députés avaient donné parole au gouverneur général, que, quoiqu'il arrivât, ils n'useraient d'aucune voie de fait, ils se piquèrent de fidélité à leur engagement, et lui envoyèrent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais. Ceux qu'ils en avaient chargés arrivèrent le 2 Mars 1701, à Montréal, où ils trouvèrent le général. Ils lui parlèrent avec beaucoup de modération, et après avoir exposé le fait sous le jour le plus odieux qu'ils purent pour les Outaouais, "c'est sans doute, ajoutèrent ils, quelque étourdi qui a fait ce coup; mais tandis que sa nation ne la désavoue point, elle est censée l'autoriser. Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adresser à toi, s'il arrivait quelque chose de semblable, nous venons te prier de commencer par nous faire rendre le chef qui a été mené prisonnier à Michillimakinac."

M. de Callières leur répondit que les Outaouais, lorsqu'ils avaient attaqué leurs chasseurs, n'étaient pas instruits du traité conclu l'automne précédente; qu'il aurait soin de leur faire rendre leur prisonnier, et qu'ils ne perdraient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse, accompagnée de beaucoup de marques d'amitié, les satisfut; mais le 5 de Mai, Teganissorens arriva, suivi de plusieurs autres chefs iroquois, et renouvela les plaintes des Cantons, au sujet de l'hostilité de l'hiver précédent, et sur ce qu'ils avaient entendu dire que les Français se proposaient de faire un établissement au Détroit.

Le gouverneur lui fit, au sujet de l'hostilité des Outaouais, la même réponse qu'il avait faite aux premiers députés; et pour ce qui concernait le Détroit, il lui dit qu'il ne voyait pas pourquoi cet établissement inquiéterait les Cantons; que son dessein dans cette entreprise était de conserver la paix entre toutes les tribus; qu'il avait déjà recommandé à celui qu'il avait choisi pour y tenir sa place, d'accommoder tous les différens qui surviendraient entre les Français et leurs alliés, avant qu'on se fût porté à quelque extrémité fâcheuse; mais avant tout, de laisser